

démocratie

Mensuel publié par le MOC-CIEP pour promouvoir la réflexion critique et les débats de société

Mars 2022 | N° 3

SOCIÉTÉ



Reprendre le contrôle de l'alimentation : vers une démocratie alimentaire

La crise sanitaire a montré la fragilité de nos systèmes de santé, mais aussi celle d'un système économique mondial interconnecté, aux « chaînes d'approvisionnement » peu résilientes. Elle a aussi mis en évidence l'urgence de repenser nos systèmes alimentaires pour qu'ils soient à même de répondre aux besoins d'une alimentation de qualité pour toutes et tous et qu'ils soient respectueux à la fois des travailleurs et travailleuses et de l'environnement. Presque deux ans après le début de la crise, où en est-on dans la mise en œuvre d'une véritable démocratie alimentaire ? La sécurité sociale de l'alimentation est-elle une piste à creuser pour l'atteindre ?

PAGE 5

SOCIAL

L'enjeu de légitimité dans
l'action des délégué-es
en entreprise

PAGE 2

La parole des délégué-es à propos de leur action sur le terrain – en entreprise, en équipe syndicale – reflète, entre autres, des difficultés de nature et d'origines différentes. Mieux comprendre les obstacles et les blocages pour trouver des solutions est une demande qui remonte du terrain. Un cadre analytique général peut servir à l'analyse des situations spécifiques et singulières.

SEMAINE SOCIALE

Faire et dire l'histoire
d'un siècle de mobilisation
de femmes

PAGE 10

En 2021, Vie Féminine célèbre ses 100 ans. Pandémie ou pas, la volonté est de souffler les bougies avec le plus grand nombre de femmes de cette histoire. Créativité, compromis et démultiplication des formes de célébrations sont au rendez-vous pour faire mouvement avec un maximum de femmes, là où elles sont et avec les moyens dont elles disposent (ou ne disposent pas).

INTERVIEW

« À gauche, il manque
une position forte sur
le socio-économique »

PAGE 13

À un mois et demi des élections françaises, dans une course à la présidentielle marquée, entre autres, par un affaiblissement impressionnant des structures collectives d'encadrement politique, une fracturation grandissante de la gauche et une montée de l'extrême droite et de la pensée réactionnaire, le politologue Pascal Delwit nous livre son analyse de la situation.



Syndicalisme

L'enjeu de légitimité dans l'action des délégué·es en entreprise

> Mario BUCCI (*)

La parole des délégué·es à propos de leur action sur le terrain – en entreprise, en équipe syndicale – reflète, entre autres, des difficultés de nature et d'origines différentes. Mieux comprendre les obstacles et les blocages pour trouver des solutions est une demande qui remonte du terrain. Un cadre analytique général peut servir à l'analyse des situations spécifiques et singulières.

Le rôle de militant·e syndical·e n'a jamais été facile. Il y a toutefois eu des époques où l'action syndicale était moins défensive et produisait des avancées tangibles qui à leur tour engendraient de l'enthousiasme et de l'adhésion. Depuis la fin des années 1970, la montée constante du chômage et la précarisation de l'emploi, la pression croissante à la rentabilité et à la productivité couplées au chantage de la délocalisation et du désinvestissement ont bouleversé tant la perception de l'organisation syndicale de la part des travailleuses et travailleurs que l'action des militantes et militants. Les difficultés qui remontent du terrain¹ se rapportent principalement aux relations avec deux types d'acteurs : le personnel et la contrepartie patronale, incarnée par la direction ou le management².

Relation des délégué·es au personnel et à la direction

En ce qui concerne le personnel, trois niveaux de difficulté sont évoqués. En premier lieu, l'engagement syndical est parfois perçu de manière négative par les autres travailleuses ou travailleurs : la libération syndicale se traduit en surcharge de travail pour les collègues et la militance est interprétée comme une recherche de privilèges personnels (protection contre les licenciements, proximité du pouvoir) plutôt que comme une mission visant un intérêt collectif. Ensuite, l'action syndicale en elle-même peut être vue comme problématique. Pour certain·es, celle-ci est une source d'inquiétude en relation aux réactions qu'elle pourrait engendrer de la part de la direction. Chez d'autres, elle suscite une défiance quant à son utilité ou sa capacité réelle à obtenir des améliorations. Parfois, on évoque aussi comme fac-

teur d'affaiblissement de la confiance un manque de connaissance et de compréhension des problèmes vécus au travail. L'invisibilité de la dimension collective des réalités de travail³ induit un repli sur la recherche de solutions individuelles aux problèmes vécus et un rejet de l'action collective. On constate donc un problème de mauvaise connaissance à la fois des réalités vécues de la part des délégué·es et du travail syndical de la part du personnel.

Le rapport avec la contrepartie n'est pas simple non plus. Deux visions de la relation direction-syndicat s'opposent. Une vision *agonistique*⁴ qui peut aller du conflit ouvert à la non-collaboration et qui voit direction et syndicat défendant des intérêts inconciliables, dans un jeu à somme nulle. Et une vision *collaborative* qui voit le syndicat et la direction en tant que partenaires portant des intérêts communs (par exemple, la défense de l'entreprise sur un marché hautement concurrentiel). Les différences de vision se jouent tant au niveau institutionnel (direction, syndicat), qu'individuel (manager, délégué·e).

Face à la direction, les délégué·es se trouvent tantôt attaqué·es (intimidation, harcèlement, violence), tantôt ignoré·es, tantôt divisé·es, tantôt valorisé·es par la contrepartie. Quant aux délégué·es, il·elles peuvent se montrer conflictuel·les ou collaboratif·ves vis-à-vis de la direction. À cela s'ajoute la difficulté, vécue souvent par les militant·es, de ménager dans une même relation leur condition de subordination en tant que salarié·es de l'entreprise et celle de contre-pouvoir – sur un pied, en théorie au moins, d'égalité – vis-à-vis de la direction.

Dans les secteurs des services à la personne, là où le contact avec la·le bénéficiaire ou client·e de l'entreprise est direct, on trouve un autre élément

1. Voir par exemple J. CULTIAUX, P. VENDRAMIN, *Militer au quotidien. Regard prospectif sur le travail syndical de terrain*, Louvain-la-Neuve, UCL Presses universitaires de Louvain, p. 60-61, 2011.

2. Des tensions existent, bien évidemment, entre les différents syndicats, mais elles relèvent de la concurrence entre organisations, et non ce qui sera discuté dans cet article.

3. Induite d'une part par la complexité de l'organisation dans les grandes ou moyennes structures, mais aussi par la diffusion croissante de formes d'individualisation dans l'organisation du travail.

4. Je reprends cette notion de Chantal Mouffe, voir par exemple : C. MOUFFE, *Agonistique. Penser politiquement le monde*, Beaux-Arts de Paris éditions, 2014.

de complexité pour les travailleuses et travailleurs, ainsi que pour les délégué·es. Si les client·es/bénéficiaires sont parfois des allié·es des travailleuses et travailleurs dans leurs luttes⁵, ils et elles sont aussi utilisé·es systématiquement par les directions comme moyen de pression sur les travailleuses et les travailleurs⁶. Si on ajoute à cela que, par conscience professionnelle, le personnel dans ces secteurs hésite souvent à entreprendre des actions de lutte par souci de ne pas nuire aux clients/bénéficiaires, on peut comprendre que la·le délégué·e est confronté·e à des tensions supplémentaires, tant vis-à-vis de la direction que des travailleuses et des travailleurs.

La légitimité du rôle de délégué⁷

Les délégué·es qui sont confronté·es à ces difficultés les appréhendent dans l'exercice de leur fonction en termes de problème de légitimité dans leur rôle. Le fait d'avoir été élu·e par le personnel, ou d'être désigné·e par une organisation syndicale reconnue ne sont pas, en pratique, des facteurs suffisants pour asseoir une forme d'autorité leur permettant de parler et d'agir au nom des salarié·es, de participer aux instances de la concertation sur un pied d'égalité avec les représentants de la contrepartie, ou de mobiliser le personnel dans des actions collectives.

Se poser le problème en termes de légitimité amène à constater que le rôle de délégué·e est soumis à des régimes différents et concurrentiels de reconnaissance, ainsi qu'à des enjeux d'organisation du travail syndical : être délégué·e relève d'un exercice permanent d'équilibrisme et d'entretien de compétences multiples.

Deux régimes de reconnaissance⁸

Depuis plusieurs décennies, l'action syndicale en entreprise est cadrée d'un point de vue légal qui définit et reconnaît les lieux et les sujets de la concertation, ainsi que les formes de sélection des représentant·es des travailleuses et des travailleurs. Avec des variations selon les pays (du Nord), on reconnaît aux organisations syndicales la possibilité de désigner des délégué·es pour l'action de terrain et on institue des lieux formels de concertation – en Belgique, CE et CPPT – pour lesquels la sélection des représentants des travailleuses et des travailleurs se fait par élection⁹ selon les catégories du personnel. Ce qui est prescrit ou autorisé par la loi octroie des mandats ayant une validité légale vis-à-vis tant de la contrepartie patronale que du personnel. On parle alors de *reconnaissance légale*. Et tant qu'on

reste à l'intérieur de ces mandats, les délégué·es devraient pouvoir être reconnu·es comme légitimes et agir en conséquence.

Mais, comme nous l'avons observé plus haut, cela ne suffit pas à empêcher la remise en question de la légitimité d'un·e délégué·e : l'épreuve¹⁰ électorale tout comme celle de la désignation par une organisation syndicale ne suffisent pas¹¹. On constate que des épreuves moins formelles ou explicites, mais néanmoins aux effets redoutables sont à l'œuvre. Elles relèvent de la relation entre les délégué·es et la direction d'une part, et le personnel de l'entreprise de l'autre. On parle ici de *reconnaissance sociale*. Arriver à se faire accepter et reconnaître dépend de nombreux facteurs : des attitudes et des capacités individuelles des délégué·es, de l'image que l'on a de l'organisation syndicale spécifique et du syndicat en général, ainsi que de circonstances spécifiques, telles que la situation économique de l'entreprise, les politiques publiques dans un secteur, etc.

« Être délégué·e relève d'un exercice permanent d'équilibrisme et d'entretien de compétences multiples. »

Mais cette reconnaissance est aussi le produit des stratégies des acteurs. Les personnes qui préfèrent gérer leur situation professionnelle de façon individuelle et en dialogue direct avec leur supérieur auront moins tendance à valider la représentativité des délégué·es de leur entreprise. Une direction qui a la conviction que la gestion de l'entreprise c'est son affaire et celle des actionnaires aura plutôt une attitude de méfiance (parfois agressive) vis-à-vis des délégué·es. Même en imaginant que ces stratégies de désintérêt ou d'opposition puissent être modifiées, cela implique de toute manière un gros travail de la part de délégué·es ayant par ailleurs été élu·es par le personnel et/ou désigné·es par leur organisation.

Il est donc question d'agir en permanence afin que les stratégies des acteurs ne soient pas un facteur de délégitimation. Toutefois, ce qui rend la tâche compliquée est le fait que les épreuves demandées pour la reconnaissance sociale peuvent être en contradiction entre elles, selon qu'il s'agisse de se légitimer auprès de la direction ou du personnel. Par exemple, une attitude davantage revendicative qui pourrait être exigée par des travailleuses et des travailleurs pourrait avoir l'effet d'améliorer la reconnaissance de la part du personnel, tout

5. On pense ici, par exemple, au soutien des client·es aux luttes des travailleuses du nettoyage à Paris, Londres et San Francisco, ainsi qu'à celles des livreur·ses de repas en Angleterre ou en Italie.

6. Des exemples typiques et bien connus se retrouvent dans le secteur des soins de santé/de l'aide sociale par le biais d'un chantage moral, mais aussi dans l'organisation du travail dans les supermarchés, où les files de client·es aux caisses sont utilisées comme moyen de pression sur les caissières. Voir : J.-P. DURAND, *La fabrique de l'homme nouveau*, Le Bord de l'eau, p. 18-20, 2017.

7. J. CULTIAUX et P. VENDRAMIN, *Militer au quotidien*, op. cit., p. 82-88.

8. Voir : S. BÉROUD, J.-P. LE CROM, K. YON, « Représentativités syndicales, représentativités patronales. Règles juridiques et pratiques sociales. Introduction », *Travail et Emploi*, 2011, n° 131, p. 5-22.

9. Ou par désignation dans le secteur public.

10. Dans ce texte, on emploie le terme « épreuve » en tant que disposition par laquelle la légitimité est (re) évaluée, selon la sociologie pragmatique. Voir : L. BOLTANSKI, L. THÉVENOT, *De la justification*, Gallimard/nrf essais, chapitre V., p. 161 et ss, 1991.

11. Observons, en passant, que du côté patronal, les représentant·es (la direction, le management) sont désigné·es par la propriété, et leur remise en cause est bien plus rare, comme si le mandat basé sur la propriété était moins discutable – notamment par les salarié·es et les syndicats – que celui venant d'élections ou du soutien d'une organisation de masse. Ceci est d'autant plus étonnant à une époque où les vrais centres décisionnels sont éloignés des lieux de production, comme dans le cas des multinationales.



La reconnaissance sociale des délégué·es dépend notamment de leur action sur le terrain.

en provoquant des réponses de signe opposé par la direction.

Légitimité par l'action

La reconnaissance sociale des délégué·es dépend en partie de la reconnaissance héritée de l'organisation à laquelle il·elles appartiennent et des organisations syndicales en général : un sujet important dont nous n'allons pas traiter dans cet article. Mais cette reconnaissance dépend aussi de l'action même des délégué·es.

Le monde du travail et les relations sociales sont largement cadrés par le droit. Cela implique qu'une partie de l'action syndicale en entreprise consiste à veiller à l'application du droit et à la défense des droits acquis par les salarié·es. Cela concerne tant l'action au nom d'un collectif, que celle de soutien envers des situations individuelles. Ce qui compte chez les délégué·es est la compétence (connaissance du droit, des règles de la concertation, du recours), ainsi que la capacité à faire peser le droit et à en imposer l'application. L'action consiste à la fois à fournir une assistance aux salarié·es, ainsi qu'à confronter la direction sur l'application du droit dans des cas collectifs. Elle peut être, selon les cas, défensive ou offensive.

Un deuxième domaine d'action est celui de la construction d'une identité collective du personnel de l'entreprise. Cela passe par la compréhension

commune des enjeux de l'entreprise, de l'organisation du travail, la connaissance de l'action du syndicat, des questions qui sont traitées dans les lieux de la concertation, ainsi qu'une intégration d'autres référentiels (le patriarcat, le racisme, etc.) qui sont indispensables à l'inclusion de toute la diversité présente parmi le personnel.

Et enfin, le dernier domaine d'action est celui qui, au-delà de la défense des droits qui sont déjà acquis, vise la conquête de nouveaux droits. Il peut s'agir d'obtenir une extension de droits existants à d'autres catégories du personnel, ou d'en conquérir de nouveaux. Même si l'action au niveau interprofessionnel et sectoriel est une garantie de changements plutôt structurels, il est toujours envisageable d'agir pour obtenir des victoires au niveau de l'entreprise ou du groupe. À ce niveau, la capacité à construire et porter une action collective est fondamentale, car il y a des rapports de force à construire et à faire jouer vis-à-vis la direction.

Mais une compétence encore plus fondamentale, qui est la base sur laquelle construire la légitimité des délégué·es par l'action aux trois niveaux évoqués est la compétence sur le vécu au travail des différentes catégories du personnel : connaître en quoi consiste le travail réalisé dans les différentes unités de l'entreprise, comment il est organisé, les conditions de travail des travailleuses et des travailleurs. Et cette connaissance n'est jamais escomptée : ce n'est pas parce qu'on travaille dans une entreprise que l'on connaît l'entièreté de son fonctionnement et l'expérience de chaque salarié·e¹². Une telle compétence attribuée aux délégué·es est une crédibilité importante, tant aux yeux du personnel que de la direction, et constitue un outil indispensable tant à la construction et à l'entretien d'une identité collective qu'à la capacité d'action des délégué·es (et du personnel en général).

Conclusion

La légitimité des délégué·es constitue un enjeu majeur pour leur efficacité dans la fonction. Sa complexité réside dans les exigences contradictoires que la direction et le personnel font peser sur eux·elles. La reconnaissance légale du rôle de délégué·e est une garantie contre des rétorsions ou une remise en cause, mais elle n'est efficace que si elle est complétée par une reconnaissance sociale, fondée, en partie au moins, sur l'action concrète des militant·es. Et l'organisation syndicale dans son ensemble doit soutenir cette action de terrain, tant par la formation que par le soutien direct aux militant·es¹³. #

(*) Fondation Travail Université (FTU)

12. Depuis le début du XX^e siècle, les différentes théories et pratiques de conception et de gestion de l'organisation du travail ont visé à rendre celle-ci opaque aux yeux des travailleuses et des travailleurs pour affaiblir la maîtrise de celles et ceux-ci sur la production.

13. Un soutien qui doit renforcer et ne pas affaiblir la légitimité des délégué·es en entreprise.



© Global Justice Now

 SOCIÉTÉ

Reprendre le contrôle de l'alimentation : vers une démocratie alimentaire

> Zoé MAUS (*)

La crise sanitaire a montré la fragilité de nos systèmes de santé, mais aussi celle d'un système économique mondial interconnecté, aux « chaînes d'approvisionnement » peu résilientes. Elle a aussi mis en évidence l'urgence de repenser nos systèmes alimentaires pour qu'ils soient à même de produire une alimentation de qualité pour toutes et tous et qu'ils soient respectueux à la fois des travailleurs et travailleuses et de l'environnement. Presque deux ans après le début de la crise, où en est-on dans la mise en œuvre d'une véritable démocratie alimentaire ? La sécurité sociale de l'alimentation est-elle une piste à creuser pour l'atteindre ?

Il est dorénavant indéniable que notre mode de vie et l'accaparement des surfaces au détriment des autres espèces vivantes ont un impact sur l'environnement, provoquant ainsi des zoonoses plus fréquentes¹. Par ailleurs, le confinement d'une grande partie de la population, la fermeture des frontières et les restrictions des déplacements, tant des travailleurs et des travailleuses que des marchandises ont montré notre dépendance à une agriculture et une production alimentaire mondialisée d'une part, et à un système agro-alimentaire industriel d'autre part².

La crise sanitaire à laquelle la planète entière a été confrontée (et est toujours

confrontée) a également mis en évidence l'importance d'avoir des systèmes collectifs de protection sociale, que ce soit pour les soins de santé, le soutien financier en cas de chômage ou l'aide alimentaire pour les plus démunies, mais aussi l'urgence de repenser notre alimentation et le système alimentaire dans sa globalité.

Cela fait de nombreuses années que l'on fait ce constat de l'incapacité du modèle agricole dominant à assurer ses missions les plus essentielles (nourrir convenablement les populations, maintenir les écosystèmes vivants et des métiers rémunérateurs). Avant même la pandémie, Hilal Elver, rapporteuse spéciale des Nations Unies pour

l'alimentation, dénonçait un système agricole industriel mondialisé qui, selon elle, « présentait de sérieux défauts. Il entraîne pertes et gaspillages alimentaires, maltraitance animale, émissions de gaz à effet de serre, pollution des écosystèmes, déplacements et exploitation des travailleurs dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, et perturbation du fonctionnement des communautés agricoles traditionnelles. En bref, les droits fondamentaux des acteurs du système alimentaire, notamment les travailleurs agricoles, les petits exploitants et les consommateurs, sont souvent bafoués ou violés »³. En parlant ici de système alimentaire, elle met en évidence



L'alimentation doit être conçue comme un système complet.

l'importance de l'approche systémique lorsqu'on aborde cette question.

L'alimentation doit être conçue comme un système complet comportant quatre types d'activités : la production agricole et paysanne, la transformation (qu'elle soit au niveau local ou plus macro), la distribution (aujourd'hui aux mains des multinationales, mais qui est également assurée par les circuits courts) et la consommation (avec les consommateurs et consommatrices en bout de chaîne). Mais l'alimentation doit être aussi composée d'une multitude d'acteurs et actrices qui chacun et chacune ont leur rôle à jouer dans la mise en place d'un système durable et démocratique : S'il est indispensable d'avoir cette vision systémique lorsqu'on parle d'alimentation, les constats faits durant ces dernières années ne sont pas réjouissants.

Une privatisation de la gouvernance mondiale

Depuis quelques années, une tendance lourde se dessine : celle de voir les ac-

teurs privés suppléer les États dans les négociations qui se tiennent au niveau international et l'augmentation de leur poids dans les prises de décisions concernant l'alimentation et les systèmes alimentaires. Cette influence croissante se marque également au niveau de la perception publique des problèmes liés à l'alimentation, impactant les solutions proposées pour y remédier, solutions qui n'évacuent pas les conflits d'intérêts,

« Une tendance lourde se dessine : on voit les acteurs privés suppléer les États dans les négociations internationales. »

comme en témoigne le récent Sommet des Nations Unies sur les Systèmes alimentaires (UNFSS).

Celui-ci, organisé à l'automne dernier, mettait beaucoup d'espoir dans le fait de déboucher sur de nouvelles perspectives par rapport à la transformation des systèmes alimentaires, et notamment l'atteinte de « l'objectif de faim zéro ». Il s'agit là du deuxième objectif du développement durable qui prévoit, à l'horizon 2030, « d'éradiquer la faim et

la malnutrition en garantissant l'accès à une alimentation sûre, nutritive et suffisante pour tous et appelle à la mise en place de systèmes de production alimentaire et de pratiques agricoles durables et résilientes »⁴.

Fort de ces bonnes intentions, le UNFSS a cependant fait l'objet de vives critiques provenant des mouvements paysans, mais aussi de la société civile, qui dénonçaient la mainmise des acteurs

de l'agrobusiness sur les instances de gouvernances des systèmes alimentaires mondiaux⁵. En particulier était dénoncé le pouvoir des entreprises dans les orientations prises dès les travaux préparatoires, mais aussi la nomination à des postes clés de personnes ayant des liens étroits non seulement avec le secteur privé, mais aussi, dans le passé, avec des initiatives comme l'AGRA (Alliance pour une Révolution verte en Afrique), initiative financée entre autres

par la Fondation Bill et Melinda Gates et la Fondation Rockefeller et qui avait pour objectif ambitieux de doubler les revenus et les rendements des petits exploitants agricoles en Afrique, notamment grâce à des solutions technologiques propriétaires⁶ et des partenariats accordant des accès préférentiels aux multinationales.

Malgré les espoirs, force est de constater que les résultats de l'AGRA ne sont pas à la hauteur. Au contraire, on observe une détérioration de la sécurité alimentaire et de l'endettement des producteurs participants, ainsi que la destruction des sols. L'autre problème, mis en avant par les acteurs de la société civile⁷ est le fait que ces partenariats avec des entreprises privées, peu transparents et sans procédures claires, mettent à mal les instances démocratiques et participatives existantes, comme le Comité des Nations Unies sur la Sécurité alimentaire mondiale (CSA), en faisant fi de ce qui a déjà été mis en place pour proposer des solutions.

L'un des dangers majeurs de cette incursion privée dans les systèmes alimentaires mondiaux est de proposer des solutions qui loin de bénéficier au plus grand nombre et de contribuer à une agriculture durable et locale, basée sur des droits humains et l'intérêt public, renforcent au contraire une agriculture mondialisée basée sur l'innovation technologique et le profit.

Financiarisation de l'agriculture et de l'alimentaire

Parallèlement, cette façon d'envisager la gouvernance mondiale des systèmes alimentaires renforce la financiarisation des terres et de la nature. En effet, pour ces acteurs privés, l'alimentation n'est pas vue comme un « bien commun », mais plutôt comme un « actif financier », qu'il convient de faire fructifier au maximum, en ne tenant pas compte de l'humain derrière la production.

Les terres sont ainsi de plus en plus détenues par des acteurs financiers, comme des fonds de pension, qui ne reculent ni devant les hectares de déforestation ni devant la destruction de la

biodiversité pour rémunérer leurs actionnaires. On ne compte malheureusement plus les populations agricoles expulsées de leurs terres par des multinationales ou qui ont vu leurs écosystèmes détruits par la pollution, les incendies ou les dégâts causés par une exploitation intensive des terres.

Ce phénomène de financiarisation s'est développé depuis les crises de 2008-2009, et affecte de plus en plus de secteurs de notre vie qui font l'objet d'une financiarisation et d'une capitalisation

« La dérive technologique de l'agriculture transforme les paysan·nes en simple opérateur·rices de machines. »

croissante, que ce soit par les fusions entre grandes multinationales et conglomérats, la spéculation sur les matières premières agricoles ou l'accaparement des terres et la concentration de celles-ci aux mains de quelques sociétés.

Cela a un impact direct sur les agriculteurs et agricultrices et les paysans et paysannes qui partout sont soumis·es à des conditions de vie et de travail déplorables. Souvent obligé·es de louer leurs terres ou d'acheter des droits d'exploitation aux sociétés qui les détiennent, ils et elles doivent dans de nombreux cas s'endetter lourdement pour pouvoir continuer leurs activités, que ce soit pour les terres et les machines⁸.

Le rapport avec ces grands propriétaires est par ailleurs souvent empreint de violence et de répression. La dérive technologique de l'agriculture, sa numérisation et la robotisation de larges pans de celle-ci transforme les paysan·nes en simple opérateur·rices de machines s'endettant à mesure qu'il·elles doivent s'intégrer dans un système de plus en plus géré par des algorithmes et défini par ceux qui détiennent la technologie et sont capables d'acheter les récoltes à l'avance.

Alors que le discours fait croire que ce système d'agriculture soi-disant intelligente est la solution d'avenir dans laquelle les paysan·nes doivent absolument s'insérer sous peine d'être défini-

tivement hors-jeu, il s'agit d'une vision parcellaire qui ne tient pas compte des interactions entre les paysan·nes et leur environnement, et se borne à concevoir tout vivant, humain ou non, comme un élément exploitable.

Or, comme le soulignent les membres de Fabrik Paysanne, cette agriculture « intelligente » ne crée que du travail précaire, que ce soit à la ferme ou à l'usine, et de la dépendance structurelle (aux machines) et financière (aux banques). Ce n'est d'ailleurs pas sans raison que,

en Afrique, en Amérique latine ou en Europe, de nombreux·se agriculteur·rices en viennent à se suicider, ou du moins à quitter le secteur agricole parce qu'il·elles ont le couteau sous la gorge.

Par ailleurs, ce système produit également des aliments de piètre qualité néfastes pour la santé. L'avènement des aliments ultra-transformés (près de 62 % moins chers que les aliments frais et qui sont donc consommés principalement par les plus pauvres) est concomitant de l'explosion mondiale des maladies chroniques et de la baisse, puis la stagnation de l'espérance de vie en bonne santé. On le voit, ce système n'est tenable ni pour les producteur·rices ni pour les consommateur·rices à l'autre bout de la chaîne.

Vers une réelle démocratie alimentaire

Cet état des lieux montre l'importance et l'urgence de repenser complètement notre système alimentaire, de la production à la consommation en passant par la transformation et la distribution.

Une note commune d'IPES-Food et de l'ETC Group (2021) a essayé d'imaginer ce que pourraient être les systèmes alimentaires à l'horizon 2045⁹, en imaginant deux scénarios. Le premier est un scénario dans lequel rien ne changerait et où l'on maintiendrait « le *statu quo* agro-

Pour une sécurité sociale de l'alimentation

Depuis quelques années, on voit çà et là émerger une idée qui peut susciter au premier abord une certaine réticence, voire un rejet total, mais mérite qu'on y jette un œil attentif : la sécurité sociale de l'alimentation.

Face à la marchandisation de l'alimentation et à la difficulté croissante pour un certain nombre de personnes de se nourrir, entraînant l'explosion du recours à l'aide alimentaire, de nombreux acteurs, paysan-nes, actif-ves dans l'aide alimentaire ou simples consommateur-rices conscientisé-es mettent en avant le fait que l'alimentation ne peut plus être laissée aux seules forces du marché. Au contraire, il faut se concentrer sur le renforcement des chaînes alimentaires et marchés locaux, à même de fournir un revenu aux producteur-rices et de nourrir la majorité de la population mondiale avec une alimentation saine, diversifiée et adaptée aux conditions locales, tout en respectant la nature.

L'extension (du principe) de la sécurité sociale à l'alimentation permettrait, dans une certaine mesure, de

sortir ce secteur d'un fonctionnement marchand et de « contribuer à modifier profondément le mode de production alimentaire actuel et éliminer les atteintes qu'il porte à notre environnement ». Cette proposition, émanant du Réseau Salarial, de l'Association Agricultures et Souveraineté alimentaire d'Ingénieurs sans Frontières (ISF-Agrista), de la Confédération paysanne et du réseau des AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), considère nécessaire que chacun puisse passer du statut « d'être de besoin » (par exemple d'aide alimentaire) à celui « d'être de droit » (le droit à choisir et avoir accès à une alimentation de qualité).

Basée sur les principes clés de la sécurité sociale (unicité, universalité, solidarité et gestion démocratique), sur un système de conventionnement et gérée selon des critères fixés collectivement par les citoyens-travailleurs, la sécurité sociale de l'alimentation serait financée par des cotisations sociales (assises sur la valeur ajoutée de toutes les entreprises ou par l'aug-

mentation des salaires en « monnaie marquée », somme ne pouvant être échangée que contre des prestations conventionnées comme l'explique Bernard Friot). La gestion participative et citoyenne du système permet de redonner aux acteur-rices du système alimentaire la puissance d'agir afin de « façonner démocratiquement les normes et interactions régissant les échanges au sein du système alimentaire sur leur territoire ».

À l'heure où notre sécurité sociale nécessite d'être défendue, cette proposition peut aider à imaginer d'autres possibles et d'autres façons d'envisager certains enjeux actuels. En effet, cette « mise en sécurité sociale » pourrait être étendue à d'autres secteurs, également aux mains du secteur marchand, comme le logement, la mobilité ou l'eau et l'énergie (autant de secteurs qui plombent actuellement le budget des ménages, au détriment notamment d'une alimentation de qualité), mettant du commun dans ces secteurs et dans nos combats.

industriel» (avec les caractéristiques que l'on a mentionnées ci-dessus). Le deuxième est basé sur la souveraineté alimentaire¹⁰, et se développe en quatre axes : développement des systèmes alimentaires diversifiés agroécologiques et éthiques, transformation des structures de gouvernance des systèmes multilatéraux, réorientation des flux financiers vers des systèmes alimentaires durables, et amélioration de l'action en réseau de la société civile.

Attachons-nous à ce dernier axe, qui met en avant les solidarités d'en bas et ouvre la porte aux notions de démocratie alimentaire et justice sociale. En donnant à l'agriculture paysanne, à la société civile et aux mouvements sociaux

l'initiative et le contrôle sur les systèmes alimentaires, le plus grand nombre pourrait accéder au droit à l'alimentation tel que défini par Olivier de Schutter comme ceci : « C'est le droit d'avoir un accès régulier, permanent et non restrictif, soit directement ou au moyen d'achats financiers, à une alimentation quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple auquel le consommateur appartient, et qui lui procure une vie physique et mentale, individuelle et collective, épanouissante et exempte de peur. »¹¹

Ce droit à l'alimentation est le premier pilier de la démocratie alimentaire, décrite par Tim Lang dans les années 1990

et dans laquelle citoyen-nes, paysan-nes, transformateur-rices, distributeur-rices, consommateur-rices jouent un rôle dans le choix des modes de productions agricoles et des façons les plus appropriées de garantir un accès à la nourriture pour tous et toutes. En reconnectant l'agriculture (la production) et l'alimentation (la consommation), le concept de démocratie alimentaire « permet à tous les citoyens d'avoir accès à une alimentation décente abordable et bénéfique pour la santé, cultivée dans des conditions dans lesquelles ils peuvent avoir confiance » nous dit Tim Lang.

Dominique Paturel et Patrice N'Diaye¹² le complètent en insistant sur le fait que la démocratie alimentaire ne

peut être actionnée que si l'on fait la synthèse de trois approches. Premièrement, le système alimentaire doit être pensé à l'échelle des territoires, en sortant d'une approche parcellaire où les responsabilités sont éclatées entre différentes « tutelles » (l'agriculture, l'éducation, la cohésion sociale ou la santé, etc.) qui ne voient la question qu'à partir de leur seul point de vue et avec des réglementations différentes. Cet éclatement et l'isolement des acteurs rendent difficile de considérer l'alimentation comme une question de premier plan et entraînent un rapport de force défavorable avec les acteurs privés et l'agro-alimentaire industriel.

La deuxième approche indispensable est l'intégration des multiples fonctions de l'alimentation dans la réflexion. En effet, la fonction de l'alimentation n'est pas seulement biologique (remplir les ventres), mais elle est également sociale (être ensemble et se reconnaître dans une égale « citoyenneté alimentaire »), identitaire (liée à l'appartenance à une famille, une culture, une communauté, etc.) et « hédonique » (se faire plaisir en mangeant).

Enfin, la démocratie alimentaire doit prendre en compte la diversité des mo-

dèles alimentaires (ce qu'on mange et comment) et les différentes dimensions culturelles et sociales qui y sont liées. Ces dimensions englobent la diversité culturelle, mais prennent également en compte les questions de justice sociale. La nourriture est (et a toujours été) un marqueur social, et la manière de s'alimenter est le reflet d'une stratification sociale, des ressources disponibles, et des capitaux (économique et culturels) permettant de s'alimenter correctement.

Allier ces trois approches permet de ré-envisager une gestion des systèmes alimentaires qui pense l'alimentation comme un commun, c'est à dire, comme l'explique Jean-Marc Louvin : « [Penser les communs], c'est les penser comme des systèmes socio-écologiques formés d'une ou plusieurs ressources (matérielles ou immatérielles), d'une communauté et d'un ensemble de règles que la communauté se donne à elle-même pour gérer la ressource en commun. »¹³ Penser l'alimentation comme un commun est en effet l'une des meilleures façons de la sortir des mains d'un système capitaliste destructeur. #

(*) Permanente CIEP et coordination du groupe de travail international du MOC.

La démocratie alimentaire doit prendre en compte la diversité des modèles.



1. A. TRIGALET, « La crise écologique crée-t-elle la crise sanitaire ? », *Démocratie*, novembre 2021.

2. L'exemple de la pénurie de farine et d'œufs constatée lors des premiers moments du confinement montre bien les nœuds du problème : s'il y avait pénurie pour les consommateur-rices, c'est parce que le conditionnement des matières premières en petit format était défaillant suite à la volonté de l'Allemagne, productrice de sachets, de réserver ceux-ci à son marché intérieur. Cet exemple montre les limites d'une chaîne de logistique à flux tendu et l'interdépendance entre les différents acteurs ainsi que les limites d'un « patriotisme alimentaire ».

3. H. ELVER, *Réflexion analytique sur les systèmes alimentaires, les crises alimentaires et l'avenir du droit à l'alimentation*, New-York : Nations Unies - Conseil des droits de l'homme, 2020.

4. Voir les Objectifs du Développement durable (ODD) : <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/article/odd2-eliminer-la-faim-assurer-la-securite-alimentaire-ameliorer-la-nutrition-et>

5. Voir à ce propos : FIAN Belgium, *Réenchanter la souveraineté alimentaire. Face aux nouvelles menaces de l'agrobusiness, réinventer la lutte*, Bruxelles, 2021.

6. Les technologies propriétaires étant comprises comme celles qui ne sont pas libres d'accès, à l'instar des logiciels libres/propriétaires.

7. L. DELCOURT, « Quels systèmes alimentaires... demain ? » in CETRI, « Un système alimentaire à transformer », *Alternatives Sud*, n° 4, 2021

8. L'Atelier Paysan, *Reprendre la terre aux machines*, Paris, Éditions du Seuil, 2021.

9. IPES-Food & ETC Group, *Un mouvement visionnaire pour une alimentation durable : Comment transformer nos systèmes alimentaires d'ici 2045*, 2021, http://www.ipes-food.org/_img/upload/files/LFMExecSummaryFR.pdf

10. La souveraineté alimentaire est un concept multidimensionnel (alliant social, économie, politique, et environnement) représentant la possibilité pour une population de maîtriser les choix essentiels qui lui permettent d'assurer sa sécurité alimentaire. Il a été forgé il y a 25 ans, par Via Campesina, organisation née de la volonté des mouvements paysans de faire entendre leur voix face au rouleau compresseur de la mondialisation et ses acteurs, comme l'Organisation mondiale du Commerce.

11. O. DE SCHUTTER, *Le droit à une alimentation adéquate : les liens entre agriculture, alimentation et santé*, Rapport présenté à la 19^e session du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, 2012 (en ligne) www.srfood.org/fr/rapports-officiels.

12. D. PATUREL & P. NDIAYE, *Le droit à l'alimentation durable en démocratie*, Nîmes, Champs social Éditions, 2020.

13. J.-M. LOUVIN, « Comment, pourquoi et pour quoi penser l'alimentation comme commun ? » in *Beet the system, Réenchanter la souveraineté alimentaire*, FIAN Belgium, 2022.

Pour en savoir plus sur la sécurité sociale de l'alimentation :

Petersell Laura et Certenais Kevin : *Régime général, Pour une sécurité sociale de l'alimentation*, Riot Éditions, Collection : Travailler le travail, 2022.

Sécurité sociale de l'alimentation, *Encore des patates !? Pour une sécurité sociale de l'alimentation*, 2021.

Vie Féminine

Faire et dire l'histoire d'un siècle de mobilisation de femmes

> Éléonore MERZA BRONSTEIN (*) et Vanessa D'HOOGHE (**)

En 2021, alors que la pandémie bat son plein, entre confinements, incertitudes, redéfinitions des contours de ses missions et ajustements quotidiens, Vie Féminine célèbre ses 100 ans. Pandémie ou pas, la volonté est de souffler les bougies avec le plus grand nombre de femmes qui ont participé à cette histoire. Créativité, compromis et démultiplication des formes de célébrations sont au rendez-vous pour parvenir à faire mouvement avec un maximum d'entre elles, là où elles sont et avec les moyens dont elles disposent (ou ne disposent pas).

Guidés par les envies des femmes sur le terrain, partout où Vie Féminine est active, de nombreux projets et activités¹, dont les formats et contenus n'ont eu de cesse de s'adapter aux conditions sanitaires, ont balisé cette année singulière².

Partout, les femmes se sont réunies, ont échangé, ont raconté et se sont raconté. Elles ont interrogé les anciennes, ont confronté leurs façons de faire et de penser le monde avec des plus jeunes aux méthodes parfois fort différentes. Toutes, de là où elles sont, ont « fait » cette histoire. Ensemble, il a fallu nous rappeler les nombreuses revendications qu'il faut continuer à porter.

Une histoire à raconter

Parmi les diverses activités mises en place, il nous semblait important d'écrire cette histoire *avec* les femmes. D'abord parce que trop longtemps, les femmes des milieux populaires ont été oubliées de la « grande » histoire, trop longtemps on leur a dit que ce qu'elles vivaient ou ce qu'elles racontaient n'étaient pas « intéressants ». Nous pensons, au contraire, que leur histoire compte et que c'est à elles de la raconter, à la fois pour pouvoir la raconter mais aussi pour la faire connaître à d'autres.

Vie Féminine s'est adressée au Centre d'Animation et de Recherche en Histoire ouvrière et populaire (CARHOP)³, qui conserve une partie des archives du mouvement. Pour le CARHOP, l'histoire est un outil de conscientisation, de sensibilisation et de formation et il a à cœur de mettre les acteur·rices de terrain au cœur de cette histoire. Voilà qui rencontrait parfaitement les objectifs de Vie

Féminine: le projet du livre *Vie Féminine - 100 ans de mobilisation féminine*⁴ était né.

Notre postulat de départ était celui-ci: si un mouvement existe depuis 100 ans, ce n'est pas qu'une question de structure organisationnelle suffisamment solide pour résister aux années. C'est aussi parce que des femmes s'y sont succédé pendant 100 ans, ont participé au mouvement, y ont apporté leur contribution, l'ont façonné et l'ont parfois bousculé. Mais aussi, parce qu'elles ont trouvé dans le mouvement ce qu'elles y cherchaient. Cela signifie donc que le mouvement a évolué, entre tensions et modernité, avec elles et la société. Les femmes se sont faites « passeuses », pendant un siècle, de luttes, d'expériences, de connaissances, de droits, de débats, de solidarité. Cette notion de « passeuse » a été au cœur de nos célébrations, et nous souhaitons l'interroger historiquement.

Notre autre souhait était d'apporter une contribution à l'histoire des femmes en Belgique. Il s'agissait de mettre en lumière des pratiques d'émancipation individuelles et collectives aux marges du féminisme et ce, à partir de femmes généralement laissées dans l'ombre de l'histoire, les femmes du monde ouvrier et populaire, de la « classe laborieuse » pour reprendre l'expression de Cinzia Arruzza, Tithi Bhattacharya et Nancy Fraser⁵.

Longtemps minorés, étiquetés comme n'étant pas assez « radicaux », les mouvements de femmes sont pourtant éclairants sur les processus de politisation: ils montrent qu'une identité assignée, privée, *a priori* fondatrice d'exclusion politique, a constitué un levier de participation politique. Pour l'historienne Temma Kaplan, l'engagement des femmes des milieux populaires passe principalement par des

1. <https://www.viefeminine.be/100-ans-89>

2. Un large dispositif d'enquête a été déployé à Vie Féminine dès l'annonce du premier confinement. Intitulé *Mémoires et résistances féministes du (dé)confinement*. Cette enquête a permis de construire une historiographie collective pendant de nombreux mois, de comprendre ce que cette crise faisait aux femmes, mais aussi ce qu'elle disait de Vie Féminine, de nos publics, de la participation des femmes, de notre projet de société ou encore de notre démarche d'éducation permanente féministe. Une série d'études sera publiée en 2022, la première d'entre elles intitulée *Être mère durant la pandémie*. *La maternité à l'épreuve de la crise Covid-19* est consultable et téléchargeable sur le site de Vie Féminine: <https://www.viefeminine.be/etre-mere-durant-une-pandemie-la>

3. www.carhop.be

4. A. ROUCLOUX, A.-L. DELVAUX, M.-T. COENEN, avec la participation de J. MASQUELIER, *Vie Féminine - 100 ans de mobilisation féminine*, 2021.

5. C. ARRUZZA, T. BHATTACHARYA et N. FRASER, *Féminisme pour les 99 %*, Paris, La Découverte, 2019.

«réseaux de la vie quotidienne», en particulier dans des activités entre femmes. Elle nous rappelle également que les espaces d'entre-soi féminin (groupes paroissiaux, clubs de lectures ou de couture, etc.) peuvent devenir des lieux de transformation de la conscience de genre en conscience oppositionnelle⁶.

Partie prenante du mouvement catholique qui défendait une vision traditionnelle du rôle des femmes, les Ligues Ouvrières Féminines Chrétiennes (LOFC) ont néanmoins constitué des espaces de participation avec une portée de changement social pour les femmes et le milieu populaire. Ce sont ces espaces, notamment, qui ont été des tremplins amenant le mouvement vers une identité pleinement féministe en 2001.

Enfin, le choix de la forme s'est porté sur un livre, qui rencontre le mieux l'objectif de transmission entre les militantes de l'époque et celles d'aujourd'hui et permet de prendre le temps d'une réflexion approfondie sur la complexité de l'histoire du mouvement, tout en en gardant une trace tangible.

Écrire une histoire commune

Dès lors, nous avons établi avec les historiennes du CARHOP que le récit s'axerait sur les femmes qui ont contribué à Vie féminine au cours de son histoire, en étudiant les modes d'organisation du mouvement et les modes de participation des femmes qui concrétisent leur présence dans toutes les facettes de l'action de Vie Féminine. Comment s'organise, dès les prémices du mouvement, ce que l'on connaît aujourd'hui sous la forme de l'éducation permanente : les cercles d'étude, les enquêtes, le journal, la formation, les outils d'information et de discussion, le rôle des sectionnaires... et comment ces modes d'actions et de participation en font un mouvement féminin spécifique ?

Nous avons demandé que soient également étudiées les différentes formes prises par les LOFC puis par Vie Féminine⁷ pour rencontrer les besoins concrets des femmes identifiés sur le terrain et les encadrer. Car l'histoire de Vie Féminine est également celle de la création de services offerts aux femmes, de façon informelle ou temporaire (coopérative, épargne...) ou formelle et durable (les consultations maternelles et infantiles, ancêtre de la Fédération des Services maternels et Infantiles (FSMI) qui existe encore aujourd'hui, par exemple).

Nous souhaitions également mettre en lumière l'identité multiple de l'organisation : mouvement ouvrier, chrétien et féminin, mouvement social et mouvement d'éducation permanente. Comment se joue chacune de ces facettes à différentes époques, comment ces dernières se renforcent, entrent en ten-

sion et se transforment ? C'est au travers de ces deux axes, la participation des femmes et les identités, que nous avons éclairé les évolutions des positions du mouvement sur tous les grands thèmes qui le mobilisent, non pas comme des idées désincarnées, mais comme des débats bouillonnants à l'intérieur de ses structures et sur le terrain. C'est ainsi, par exemple, que nous comprenons comment le mouvement, c'est-à-dire sa structure et les femmes qui le composent, s'ouvrent à la question du travail des femmes, comment il emmène les femmes vers le soutien de la loi pour la dépénalisation de l'IVG, comment il s'y prend pour participer massivement à la Marche Mondiale des femmes en 2000, comment s'opère le tournant féministe et l'abandon de l'identité chrétienne. L'ouvrage couvre la période allant de 1891 (les prémisses du mouvement) à 2001 (le tournant féministe). Les vingt dernières années sont abordées sous la forme d'une interview collective des anciennes présidentes et secrétaire générale⁸.

Pour mener à bien ce projet, un comité d'accompagnement a été mis en place⁹. Une grande place y a été faite aux expertises et expériences des actrices de Vie Féminine et à leur approche de leur histoire, notamment par la conduite d'entretiens. Ce comité d'accompagnement a aussi veillé à l'équilibre, dans la présentation, de la diversité des actions, des localités, des services, des témoignages, qui allaient être évoqués dans l'ouvrage, sachant d'emblée qu'il serait impossible d'atteindre l'exhaustivité.

Tout au long de ce travail, les historiennes du CARHOP ont su rappeler, avec pédagogie, les exigences, les possibilités mais aussi les limites du travail historique. Notamment, lorsque la nature des archives conservées pour les périodes les plus anciennes ne permettait pas, comme nous l'aurions souhaité par exemple, d'écrire une histoire au plus proche des femmes qui côtoyaient les LOFC. La difficulté a été contournée en s'arrêtant sur les modes d'organisation, d'action, de réunion et les caractéristiques du public visé par le mouvement.

Quels enseignements ?

Les enseignements que nous avons déjà pu tirer du travail mené pour cet ouvrage sont de plusieurs ordres. Tout d'abord, il offre un éclairage concernant les sujets de société sur lesquels le mouvement agit. À la lecture, on se rend compte que des thèmes d'action du mouvement étaient présents depuis l'origine, comme par exemple les conditions de vie des milieux populaires. Bien sûr dans des contextes différents et avec des objectifs différents, qui étaient ceux de l'encadrement des femmes des milieux populaires. Ils ont été réhabilités régulièrement par

6. T. KAPLAN, « Community and resistance in women's political cultures », *Dialectical Anthropology*, 1990, 15: 259-267.

7. En 1969, les LOFC choisissent de se définir comme un « mouvement chrétien d'action sociale » et prennent pour nom « Vie Féminine », au terme d'une réflexion qui veut connecter le mouvement aux évolutions des conditions de vie des femmes.

8. Cet entretien a fait l'objet d'un travail radiophonique et peut s'écouter en tant qu'épisode « bonus » de la série de podcasts « Passeuses », sur le site d'Axelle magazine : www.axellemag.be.

9. Celui-ci a réuni Christine Weckx et Anne Boulvin, respectivement ancienne Présidente et Secrétaire générale de Vie Féminine, le bureau d'étude de l'organisation et trois historiennes du CARHOP ; Amélie Roucloux, en charge du projet, Anne-Lise Delvaux et Marie-Thérèse Coenen. Juliette Masquelier, docteure en histoire, qui terminait une recherche sur l'histoire (entre autres) de Vie Féminine et en entamait une autre sur l'histoire de la FSMI, a également rejoint le comité d'accompagnement. Voir J. MASQUELIER, *Femmes catholiques en mouvements. Action catholique et émancipation féminine en Belgique francophone (1955-1990)*, Éditions de l'Université libre de Bruxelles, 2021.

des enjeux nouveaux, dans des configurations nouvelles, au fil de l'histoire. Par exemple, lorsque Vie Féminine rejoint la grève des ouvrières de la FN de Herstal, qu'elle s'implique dans le réseau féministe des femmes contre la crise dans les années 1980, ou qu'elle embraye dans la marche mondiale des femmes en 2000, car l'une de ses revendications, la lutte contre la pauvreté, fait largement écho au travail du mouvement. Tandis que l'autre revendication de la marche mondiale, les violences faites aux femmes, permettra au mouvement de recueillir et porter haut la voix des femmes sur leur expérience de la violence qui se disait avant à couvert. En effet,

“ *L'ouvrage participe à expliquer la complexité du mouvement, à la fois traditionnaliste et émancipatoire, avant de devenir ouvertement féministe.* ”

cet ouvrage permet de comprendre l'arrivée de nouveaux sujets de mobilisation, plus récents, dont nous avons encore peu analysé l'émergence.

L'autre apport du livre est de prendre de la hauteur sur une préoccupation qui traverse toute l'histoire du mouvement, celle de la participation. Ce défi apparemment actuel, de réunir les femmes malgré leurs conditions de vie parfois difficiles et très diverses, a beaucoup fait réfléchir. À plus de 67.000 membres dans les années 30, ou à 85.000 membres dans les années 1990, que le message soit chrétien ou féministe, que l'objectif soit l'encadrement des femmes ou leur émancipation, le mouvement se demande comment être au plus proche des femmes, de leurs préoccupations et quels modes d'action ou activités vont les rassembler.

On découvre à la fois une permanence dans les pratiques, et une inventivité dans les outils et les thématiques. La postface de l'ouvrage, constituée d'une interview collective des présidentes et secrétaire générale des vingt dernières années y fait formidablement écho: il s'agit d'une « lame de fond permanente », qui nous laisse penser que l'ancrage du mouvement ne se situe pas dans ses positions politiques, ou dans une de ses multiples identités, mais dans le dispositif déployé depuis les structures au terrain pour être en lien avec les femmes. Beaucoup des questionnements d'hier nous traversent encore aujourd'hui, et feront certainement écho à ceux d'autres organisations d'éducation permanente (constitution du public, outils, structures de participation, formation des travailleuses et bénévoles...).

10. Le livre arrive actuellement dans les groupes de femmes, accompagné d'une animation qui permet de découvrir son contenu et, au départ de ce regard historique, se questionner sur divers aspects de son actualité: les pratiques de terrain (quelles sont celles qui font que je m'y sens à ma place?), la signification donnée actuellement à la non-mixité (présente depuis l'origine mais aux significations différentes selon les époques), les publics (qui sont les femmes qui constituent Vie féminine aujourd'hui), les mobilisations à venir.

Ce retour sur l'histoire décomplexé: ces questions se reposent sans cesse non pas car elles sont insolubles mais parce qu'elles nécessitent une réponse toujours réactualisée.

Enfin, l'ouvrage participe à expliquer la complexité du mouvement, à la fois traditionnaliste et émancipatoire, avant de devenir ouvertement féministe et d'embrasser le projet de l'émancipation des femmes via l'éducation permanente. Pouvoir expliquer cette complexité dans le contexte de chaque époque et dans toute sa nuance est un outil indispensable pour aujourd'hui. En effet, échanger pendant une année dans tout le mouvement sur notre histoire a amené ce constat: les personnes (partenaires institutionnels ou associatifs, femmes sur le terrain, travailleuses nouvellement engagées, etc.) qui ne connaissent pas l'histoire de Vie Féminine sont étonnées d'apprendre son passé chrétien et sa place au sein de la pilierisation de la société belge, tandis que d'autres sont toujours déroutées par son passage au féminisme et par sa place particulière (celle de l'éducation permanente) au sein du paysage féministe actuel. Il était donc nécessaire de disposer d'un outil pour pouvoir redire notre parcours et notre spécificité.

Et après ?

L'ouvrage n'est qu'un premier pas, un outil pour construire un récit partagé de cette histoire¹⁰. Il nourrit d'ailleurs la formation que donne Vie Féminine en interne à ses nouvelles engagées sur l'histoire du mouvement. Il alerte également sur la nécessité de conserver des archives dont la nature permettra d'écrire l'histoire au départ des femmes qui sont actives dans chacune des activités de Vie Féminine. Et enfin, il nous rappelle l'urgence d'interroger les anciennes pour garder trace de leur expérience.

Il est encore tôt pour faire le point sur la réception de l'ouvrage. Néanmoins, les premiers retours sont très positifs. Il nous revient que le livre est émouvant, beau, facile d'accès et qu'il restitue bien ce que les femmes voulaient raconter de cette histoire. En effet, la grande force de ce livre est d'offrir, par une mise en page dynamique, plusieurs portes d'entrée à la lecture: les témoignages, une riche iconographie, un découpage coloré par époques, des exergues... Il reste, pour le mouvement, à s'approprier cette nouvelle somme de connaissances sur son histoire, pour nous rappeler le chemin parcouru, se raconter à l'extérieur et à l'intérieur du mouvement, et éclairer tous les combats - ils sont nombreux - qu'il nous reste à mener toutes ensemble ! #

(*) Responsable du bureau d'étude et
(**) chargée d'étude à Vie Féminine



INTERVIEW



Pascal DELWIT

Politologue et professeur de science politique à l'Université libre de Bruxelles

➔ Rémi LEFEBVRE, *Faut-il désespérer de la gauche?*, Paris, Éditions Textuel, 2022, 160 pages.

Élections françaises

« À gauche, il manque une position forte sur les questions socio-économique »

À un mois et demi des élections françaises, dans une course à la présidentielle marquée, entre autres, par un affaiblissement impressionnant des structures collectives d'encadrement politique, une fracturation grandissante de la gauche et une montée de l'extrême droite et de la pensée réactionnaire, le politologue Pascal Delwit nous livre son analyse de la situation.

Quelle est la particularité de ces élections présidentielles ?

Ce qui me marque le plus dans cette course à la présidentielle, c'est le grand affaiblissement des structures collectives d'encadrement politique. Ce phénomène avait déjà été observé aux élections présidentielles de 2017, mais il s'est encore accentué. Si vous regardez les élections de 1981, de 1995 ou même encore celles de 2002, les candidats sont directement issus de structures collectives telles que le parti socialiste, le parti communiste, le Rassemblement pour la République (RPR), etc. En 1981, le PS compte environ 200.000 membres, le parti communiste 500.000 membres tout comme le RPR à peu de chose près. Aujourd'hui, Europe Écologie Les Verts compte au mieux 15.000 membres, le PS et le parti communiste aux alentours de 45.000 membres, dont beaucoup sont par ailleurs très âgés. Le parti Les Républicains (LR) a officiellement 139.000 adhérents après avoir atteint 372.000 en 2007. Quant à la République en marche et la France insoumise, ce ne sont pas des structures collectives à proprement parler, mais des partis-plateformes digitales.

Par conséquent, on assiste à l'entrée en lice de candidates et candidats qui déboulent sans structure collective derrière eux. C'est le cas de Éric Zemmour. Ou de candidats dont les structures les soutiennent comme la corde soutient le pendu. C'est un peu le cas de Valérie Pécresse au sein des Républicains dont la victoire n'est pas forcément souhaitée par tout le monde au sein de sa propre formation.

L'élection française à la présidentielle de 2022 est donc une élection, quasiment au sens littéral, de

personnes qui ne correspondent pas aux clivages existant dans la société. Cela s'illustre très bien par le paradoxe autour de Éric Zemmour, Marine Le Pen ou encore Valérie Pécresse : on cherche à savoir qui est le plus à droite, le plus anti-musulman, le plus nationaliste... Alors que les questions qui sont les plus importantes dans les segments de la société sont plutôt d'ordre socio-économique ou environnemental.

Quelles seraient les causes de cet affaiblissement ?

Il y en a beaucoup, mais, schématiquement, on peut citer deux éléments principaux. Le premier est une diminution du poids des grands conflits historiques, des clivages qui structurent et divisent la société et qui opposent deux camps. Ces clivages se traduisent politiquement par le vote lors d'une élection. Le clivage socio-économique, le plus connu, oppose la gauche et la droite sur les questions économiques mais il y a aussi les clivages philosophiques, centre-périphérie, ville-ruralité... Aujourd'hui, ces clivages structurent moins qu'avant la société.

Le deuxième élément, qui touche beaucoup à la problématique de la gauche en France, est qu'il n'existe plus de lien mécanique entre « être de gauche » en tant qu'acteur politique individuel et se positionner en priorité sur le clivage socio-économique. Si vous analysez l'évolution de la social-démocratie, force est de constater que sur les dix dernières années, il y a eu un effondrement tendanciel spectaculaire. L'hypothèse principale, que je défends notamment, est ce détachement entre les partis sociaux-démocrates et la promotion de



la question sociale ; donc un manque d'une position de gauche clairement affirmée sur les questions socio-économiques. Non seulement un manque de position mais aussi de politiques publiques lorsque ces partis sont au pouvoir. Il en résulte qu'une partie des classes populaires salariées soit ne vote plus pour un parti de gauche, soit ne vote plus du tout.

Il existe bien entendu des nuances suivant les situations mais cette observation peut se faire dans toute l'Europe. En 2017, 63% des ouvriers qui ont voté ont opté pour un candidat de droite (37% Marine Le Pen et 16% Emmanuel Macron), alors que Jean-Luc Mélenchon ne captait que 24% d'entre eux et Benoît Hamon, 5%.

Christiane Taubira n'a pas réussi son pari de rallier la gauche, pourquoi ?

Pour percer en tant que candidate ou candidat à une élection, il faut une rencontre entre une attente et l'incarnation d'une attente. Prenons l'exemple d'Emmanuel Macron. Historiquement, la droite française est une droite peu libérale sur les questions de société. C'est une droite conservatrice sinon réactionnaire. Vous n'avez pas l'équivalent de ce qu'on a eu en Belgique, un parti libéral sur les questions socio-économiques mais aussi libéral sur les questions de société. Valérie Pécresse, qui incarne la candidate du parti historique de la droite, ne peut pas être qualifiée de libérale sur les questions de société. Emmanuel Macron répondait à l'existence de catégories de citoyens et citoyennes qui ne sont pas vraiment à gauche socio-économiquement mais qui ne sont pas non plus conservateurs sur les questions de société. Éric Zemmour incarne quelque chose qui existe his-

ce n'est à une attente d'une partie des électeur-rices de gauche, très conscientisé-es, préoccupé-es de voir les scores des candidat-es de la gauche tellement bas dans les sondages. Mais, ce sont d'abord les catégories populaires qui constituent l'électorat premier de la gauche. Vous ne gagnez pas une élection juste en séduisant les catégories éduquées, qui vivent dans les grandes villes de France.

De plus, les conditions pour qu'elle puisse percer comme candidate de rassemblement de la gauche n'ont jamais été remplies, et ce dès le départ. Christiane Taubira a incarné l'idée que la gauche pouvait compter si et seulement si tous les autres candidats se retiraient. Or, la grande majorité des candidates et candidats de gauche n'ont jamais annoncé qu'ils se retireraient en fonction des résultats de la Primaire Populaire. Les deux seuls à avoir fait une ouverture à ce sujet sont Anne Hidalgo et Arnaud Montebourg, deux candidats qui comptent très peu dans cette campagne.

C'est une candidature de romantisme. Elle ne veut pas laisser Éric Zemmour, Marine Le Pen et Valérie Pécresse occuper tout le terrain.

Pourquoi la gauche n'arrive-t-elle pas à s'unir ?

Il me semble qu'à gauche de manière générale, il y a une coalition à faire entre deux grandes catégories : les classes populaires salariées et les classes moyennes salariées. Ce n'est pas simple car leurs attentes ne sont pas toujours les mêmes. Les classes moyennes salariées sont moins socio-économiquement de gauche, plus libérales et plus inquiètes des problématiques de société, en particulier l'environnement. Les classes populaires salariées, elles, sont préoccupées de leurs conditions de vie. Et cela se traduit principalement par des inquiétudes concernant les conditions matérielles, les niveaux du salaire et les conditions de logement. Pour illustrer cette tension entre ces deux catégories, on peut prendre un exemple belge : la situation à Watermael-Boitsfort avec la Ferme du Chant de Cailles. Une partie des habitant-es de la classe moyenne salariée souhaite la mise en place d'une ferme urbaine sur plusieurs hectares, normalement destinés à la construction de logements sociaux pour les classes populaires salariées. Cela amène fatalement à une fragmentation de la gauche aujourd'hui.

Ce sentiment d'abandon des classes populaires par la gauche explique-t-il le vote à l'extrême droite ?

Ici, on peut pointer deux éléments explicatifs qui reviennent régulièrement. Le premier porte effectivement sur le sentiment des classes populaires de ne

“ Ce sont d'abord les catégories populaires qui constituent l'électorat premier de la gauche. ”

toriquement en France, quelque chose que les Républicains et le RPR avant eux n'ont pas fait jusqu'au bout, et que le FN a partiellement abandonné, c'est la pensée réactionnaire, au sens littéral. Cette pensée réactionnaire est très forte en France. C'est dans ce pays qu'il y a eu la Révolution française, c'est aussi dans ce pays qu'on a principalement théorisé la pensée réactionnaire. De tout temps, il y a eu un courant réactionnaire intellectuel mais également sociétal. On sait qu'il existe en France 10% à 15% des gens qui se sentent investis d'un retour à l'ancien. Éric Zemmour incarne beaucoup cela.

A contrario, dans le cas de Christiane Taubira, on ne cerne pas à quelle attente elle répond exactement si

pas être entendues, notamment sur la question sociale et du logement, mais aussi parfois sur l'insécurité. En France, si vous habitez dans une banlieue populaire, la question de l'insécurité au quotidien est réelle et problématique. Si nous n'avez pas d'emploi, votre vie au jour le jour se passe dans votre lieu de résidence et non pas sur votre lieu de travail. Il y a donc ce sentiment objectivement fondé d'une forme d'abandon.

Et puis un deuxième élément tient au fait que les classes populaires salariées ont changé. Dans les années 1950 et 1960, leur image renvoie aux très grandes entreprises et aux bataillons de mineurs, de métallurgistes, de sidérurgistes ou de travailleurs du textile... Aujourd'hui, les classes populaires salariées constituent un phénomène beaucoup plus éclaté, moins encadré syndicalement, et plus mélangé en termes d'origines. Au bout du compte, vous avez un référent qui est nettement moins clair. Vous ajoutez à cela une dimension symbolique. Jusque dans les années 1980, à gauche, la classe ouvrière comportait une dimension héroïque. Tout le monde voulait en être et la défendre. Aujourd'hui, c'est l'inverse.

À J-40 de l'élection, est-il possible de prédire qui sera au premier ou au deuxième tour ?

Quarante jours avant l'élection, c'est proche mais aussi très lointain d'un point de vue politologique. La cristallisation ne s'est pas encore produite. On ne sait donc pas répondre à cette question à ce stade mais je peux vous donner un sentiment.

Je pense que ce sera très difficile pour Éric Zemmour de casser le plafond de verre de l'électorat réactionnaire. Son but actuellement est de glaner des électeur·rices réactionnaires qui votent normalement pour Valérie Pécresse ou qui pourraient hésiter entre les deux. Après sur le deuxième tour, je reste prudent car vous êtes aujourd'hui à des intentions de vote où le deuxième candidat est à 15%. Si vous pouvez passer au deuxième tour avec 15% ou 16%, il y a beaucoup de candidats potentiels sur la liste.

À gauche, il n'est pas unimaginable de penser que les intentions de vote à 15 jours des élections vont réorienter une partie des électeur·rices en fonction du candidat qui a le plus de chance de passer au deuxième tour. En l'état actuel des choses, c'est Jean-Luc Mélenchon qui est en tête mais rien ne peut dire que ce sera toujours le cas dans quelques semaines. De plus, son positionnement international le rattrape après l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Un autre élément fondamental d'une élection c'est son agenda. Il y a trois mois, se déroulait la COP 26 à Glasgow. Tout le monde disait qu'on allait droit dans le mur au niveau écologique mais depuis, le temps a passé et force est de constater

© Global Panorama



Certain-es candidat-es risquent de payer au prix fort leur soutien à Vladimir Poutine par le passé.

qu'aujourd'hui le thème de l'écologie est très peu évoqué dans la campagne électorale française. Dans la même idée, il est clair que si l'élection avait eu lieu il y a trois mois, juste après la COP 26, Yannick Jadot serait beaucoup plus haut dans les intentions de vote. Mais l'agenda a partiellement changé. La question de l'impact de l'augmentation des prix énergétiques préoccupe plus les électeur·rices aujourd'hui que la question du caractère soutenable de notre modèle actuel.

Pendant des semaines, la structuration de l'agenda politique s'est opérée sur une « dimension identitaire » et des propos de droite radicale : la valorisation d'un « France éternelle », de la « bonne » France d'antan, de la blanchitude, la condamnation des woke, des risques de la *cancel-culture*, etc. Tout cela occultait nombre d'enjeux cruciaux.

Bien évidemment, la guerre en Ukraine modifie elle aussi la donne. Elle recentre l'attention à la fois sur la question – la guerre aux frontières de l'Union européenne – et sur le président de la République, en première ligne. Qui plus est, elle confronte certain-es candidat-es à leurs errements en matière internationale : Eric Zemmour, Marine Le Pen ou Jean-Luc Mélenchon. Il est impossible d'anticiper la longueur de la nouvelle focale que constitue cette guerre. Mais, il paraît peu vraisemblable, tant l'évènement est majeur, qu'elle s'estompera avant le scrutin. #

Propos recueillis par Élodie JIMENEZ et Stéphanie BAUDOT



<https://www.la-croix.com/France/election-presidentielle-dates-sondages-candidats-resultats-info>



AU FIL DES PAGES

Un atlas de la vie quotidienne de la France d'aujourd'hui. C'est ainsi qu'on pourrait décrire le nouveau livre de Jérôme Fourquet et Jean-Laurent Cassely «La France sous nos yeux: économie, paysages, nouveaux modes de vie». Par ce



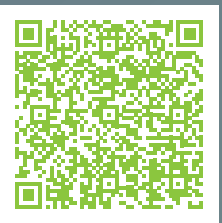
livre, les auteurs souhaitent nous raconter la vie quotidienne de cette France contemporaine et ignorée d'elle-même, remplie de nouvelles réalités que ce soit au niveau culturel, économique, social voire même esthétique. Au travers différents épisodes qui marquent un vrai changement d'époque, le récit raconte la métamorphose en profondeur du pays, qui a débuté dans les années 1980, tout en pointant que l'écart entre le pays tel qu'il se présente aujourd'hui sous nos yeux et les représentations que nous pouvons en avoir est... gigantesque. Au fil des pages, les auteurs évoquent des sujets aussi diversifiés tels que la multiplication des parcs de loisir et des centres commerciaux, les restaurants de kebab ou la poussée démographique en direction de la façade atlantique. En somme, des réalités parfois totalement éloignées mais qui consti-

tuent la France d'aujourd'hui. «C'est la France dont chacun de nous a une expérience partielle que nous avons eu cœur à décrire». Mais sans vouloir s'arrêter dans le passé ou dans le présent, c'est également un tableau de la France d'après que cet ouvrage souhaite dépeindre. Le texte est soutenu par une cartographie signée des mains de Mathieu Garnier et Sylvain Manternach. #

J.FOURQUET, J.-L. CASSELY, *La France sous nos yeux. Économie, paysages, nouveaux modes de vie*, Paris, Éditions du Seuil, 2021.

NOUS VOUS EN PARLIONS...

Nous vous en parlions en novembre 2018, au Portugal, le gouvernement minoritaire du PS (32,4% des voix et 86 sièges sur 230) soutenu par un accord conclu avec le parti de gauche radicale BE (Bloco de Esquerda) et la CDU (coalisant communistes et verts), réussissait depuis trois ans à sortir peu à peu le pays des conséquences de la crise financière et des politiques néolibérales et d'austérité. Cette alliance *a priori* fragile («geringonça») mais qui s'était avérée viable a néanmoins rendu l'âme deux ans après sa reconduction, à l'occasion du dernier conclave budgétaire. Contre toute attente, les législatives anticipées de janvier ont donné la majorité absolue des sièges au PS (41,5% des voix) en dépit d'une fragmentation aux antipodes de l'éventail politique. Nombre d'électeur-rices auraient choisi la continuité plutôt que de permettre une large coalition entre le PS et le PSD (centre droit) qui laissait craindre une autre forme d'instabilité et le retour à plus d'austérité malgré l'inflexion centriste du PSD. Tandis que d'aucun-es auraient craint que ce dernier s'allie malgré ses démentis, au récent parti d'extrême droite Chega (avec 7,3% des voix, il profite



notamment de la déroute du petit parti conservateur CDS-PP, allié potentiel du PSD). Le 1^{er} ministre Antonio Costa a sans aucun doute touché les dividendes de sa gestion précautionneuse de la crise sanitaire comme un bon capitaine de caravelle et de sa bonne entente avec le médiatique président de centre-droit, Marcelo Rebelo de Sousa, loyal à son rôle constitutionnel. Difficile dans ces circonstances pour la gauche radicale de grappiller quelques voix à un PS encore dominant dans ce pays, s'ils avaient voulu capitaliser sur leur capacité à participer à un gouvernement...#

Comité de rédaction

M. BUCCI • D. DECOUX • A. ESTENNE • L. FAURE • P. FELTESSE • J. GRAS • P. LEDECO • A. MAIA • T. MIESSEN • V. ORUBA • P. PALSTERMAN • F. REMAN • N. SHEIKHHASSAN • S. SHOLOKHOVA • C. STEINBACH • A. TRIGALET

Rédactrice en chef Stéphanie BAUDOT

Journaliste Élodie JIMÉNEZ ALBA

Photo Une © Global Justice now

Site www.revue-democratie.be

E-mail democratie@moc.be

Administration Lysiane METTENS tél. : 02 246 38 43

Avec le soutien de Mouvement Social srl

Éditeur responsable Dominique DECOUX

Centre d'information et d'éducation populaire du MOC (CIEP ASBL) - BPSO - 1031 Bruxelles

Démocratie est publié sans but lucratif

Pour recevoir *Démocratie*

Par domiciliation, demandez un avis de domiciliation en téléphonant

au 02 246 38 43 (ou via lysiane.mettens@ciep.be).

Vous payez 20 EUR par an ou 10 EUR par semestre.

Par virement bancaire, versez la somme de 25 EUR (pour les 12 prochains numéros)

ou de 43 EUR (24 prochains numéros) sur le compte BE95-7995-8743-7658 avec la mention «DÉMOCRATIE».

Le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en application. Son objectif est de mieux protéger l'utilisation des données personnelles. Démocratie s'engage à stocker vos données de manière sécurisée, sans les partager avec des tiers. Vous pouvez en permanence vous désabonner, demander la rectification de vos données en cas d'erreur ou en demander la suppression en vertu de votre droit à l'oubli. Pour toute question concernant l'utilisation de vos données, n'hésitez pas à nous contacter : democratie@moc.be

GAVROCHE@MOC.BE

Dans une société d'accueil idéale, on aurait un secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration qui dirait «la Belgique ne compte pas le nombre de migrants qu'elle accueille». On aurait un secrétaire d'État qui serait volontaire pour trouver des solutions dignes pour accueillir les victimes de guerre. Un secrétaire d'État qui irait sur place évacuer les populations en déplacement pour faciliter leur séjour légal. Un secrétaire d'État engagé qui ferait des hashtags «plekvrij» et des affiches publicitaires avec des mains tendues l'une vers l'une pour encourager les citoyens belges à la solidarité à l'égard des demandeurs d'asile sans qu'ils ne soient pour autant accusés de traite d'êtres humains. Chers amis et amies, ceci n'est pas un vague songe sorti de mon imagination. Cette vision est bien réelle et incarnée par notre nouveau Sammy Mahdi à l'égard des réfugiés ukrainiens. Au diable les discours qui attisent la haine envers les migrants, finies les places limitées pour l'accueil, abandonnées les procédures interminables, disparues les files d'attente dans le froid pour ouvrir une demande de régularisation, terminée la stigmatisation des hébergeurs, fermé le Béguinage, tous les sans-papiers sont régularisés. Un tel revirement annoncerait-il un moment décisif de notre histoire ? Une prise de conscience que le respect des droits humains doit être le moteur de la politique d'accueil ? Si c'est le cas, puisse cette prise de conscience ne pas être passagère et s'appliquer indifféremment à tous les migrants, qu'ils soient d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie. Car il n'y a pas de bons ou de mauvais migrants, comme il n'y a pas de bons ou de mauvais hébergeurs. #